

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR BEAUCE-NORD

Le 15 janvier 2004, à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance spéciale du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Messieurs les Conseillers Richard Bélanger, Serge Jacques, Steve Plante, Sylvain Vachon, Pierre Tardif et Jacques Bolduc, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

La présente séance spéciale a été convoquée par Monsieur Marc Bélanger, secrétaire-trésorier, pour les sujets suivants seulement :

- Engagement d'un contremaître.
- Aménagement du bureau et ameublement.
- Période de question.

09-2004

ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation et approuve le moyen de signification de l'avis, comme s'il avait été fait conformément au Code Municipal.

ADOPTÉ

10-2004

ACCEPTATION DE L'OFFRE D'EMPLOI – CONTRAT DAVID RANCOURT

ATTENDU que le Maire, Monsieur Jean-Paul Bernard, et le Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, avaient pour

mandat de négocier le contrat de travail de Monsieur David Rancourt selon la résolution numéro 06-2004.

Proposé par Monsieur Serge Jacques,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,

Et résolu, d'accepter les conditions de travail du contrat établi entre Monsieur David Rancourt et la Municipalité de Saint-Victor, lequel contrat a été signé le 13 janvier 2004 par le Maire, Monsieur Jean-Paul Bernard, et le Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger. Cependant après avoir demandé à tous les Conseillers, trois (3) Conseillers sont d'accord avec cette résolution soient : Messieurs Serge Jacques, Steve Plante et Sylvain Vachon et trois (3) Conseillers sont en désaccord soient : Messieurs Jacques Bolduc, Richard Bélanger et Pierre Tardif donc Monsieur le Maire, Jean-Paul Bernard, doit prendre position et il est d'accord avec cette résolution pour accepter le contrat de travail avec Monsieur David Rancourt.

ADOPTÉ

11-2004

MANDAT POUR AMÉNAGEMENT – HÔTEL DE VILLE

ATTENDU l'engagement de Monsieur David Rancourt comme nouvel employé, de la Municipalité de Saint-Victor, et qu'il devra avoir un local convenable pour exécuter son travail.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu de mandater Monsieur le Maire, Monsieur Jean-Paul Bernard, et le Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, de prendre les dispositions nécessaires pour faire les aménagements afin de permettre l'installation de nouveaux bureaux à l'intérieur de l'Hôtel de Ville. Messieurs Jacques Bolduc et Richard Bélanger sont contre cette résolution.

ADOPTÉ

12-2004

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la séance
spéciale est levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BÉLANGER